

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS VÉTÉRAN



MOTO-CLUB : LIGUE MOTO IDF
E-MAIL : liguemoto.idf@wanadoo.fr
TÉLÉPHONE : 06 86 49 21 99
ORGANISATEUR TECHNIQUE : Fabrice TILLIER

N° D'ÉPREUVE FFM : 203

DATE : 04 mai 2025

LIEU : FUBLAINES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	BINET Guillaume	Licence : 205914
Délégué FFM (Président de jury) -----	LIOGIER André	Licence : 171369
Membre du Jury -----	BINET Michel	Licence : 003989
Membre du Jury -----	FARAIN Jacky	Licence : 009696
Commissaire technique responsable -	HESS Bertrand	Licence : 358618
Responsable du chronométrage -----	SEHIER Hélène	Licence : 065726

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM	BRONZE ET ARGENT		OR ET PLATINE	
	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE
AGE DES PILOTES	DE 40 À 46 ANS	DE 47 À 53 ANS	DE 54 À 58 ANS	A PARTIR DE 59 ANS
LICENCES	LUE / NCO		LUE / NCO	
CYLINDRÉES	DE 125 CC À 650 CC		DE 125 CC À 650 CC	

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant, les deux catégories seraient regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tel : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Eddy PAREDES**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **MEAUX**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **15**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **CIRCUIT DE FUBLAINES**

Adresse **CD17 La Côte rôtie 77470 Fublaines**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1430**

Largeur minimum de la piste **6**

Largeur de la grille **35**

Longueur de la ligne droite de départ **90**

Nombre d'OCP* **18**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54.**

En manche : **45.**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 24/02/2025

VISA DE LA LIGUE

DATE: 24/02/2025

LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

VISA DE LA FFM

DATE: 25/04/2025

NUMÉRO: 25/0435



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Eddy PAREDES		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	MEAUX	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **CIRCUIT DE FUBLAINES**
 Adresse **CD17 La Côte rôtie 77470 Fublaines**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1430m**
 Largeur minimum de la piste **6m**
 Largeur de la grille **35m**
 Longueur de la ligne droite de départ **90m**
 Nombre d'OCP* **18**

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54**
 En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...
 En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 24/02/2025

VISA DE LA LIGUE

DATE: 24/02/2025

VISA DE LA FFM

DATE: **25/04/2025**
 NUMÉRO: **25/0435**

LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE
 6, rue de 8 mai 1945
 91470 LIMOURS
 Tél. : 01 64 90 48 45
 liguemoto.lif@wanadoo.fr



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org



LIGUE MOTOCYCLISTE
D'ILE DE FRANCE

Championnat de France MX Vétérans
Epreuve N° 203
Dimanche 04 mai 2025 à Fublaines

HORAIRE PREVISIONNEL

LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE
6, rue du 8 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél. : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

Contrôles Administratif et Technique :

- Championnat de France Vétérans : uniquement le samedi de 15h00 à 20h00
- Trophées de Fublaines OPEN et 85-125 : samedi de 16h00 à 19h00 et dimanche de 7h00 à 8h00

08h00	Briefing Commissaires	Catégories	
08h30	Briefing Pilotes Championnat de France		
08h30 - 08h40	Essais libres Trophée de Fublaines OPEN	OPEN MX1 MX2	10'
08h45 - 08h55	Essais libres Trophée de Fublaines 85cc - 125cc	85cc - 125cc	10'
09h00 - 09h05	Tests de départ Championnat de France	Bronze / Argent	05'
09h10 - 09h25	Essais libres Championnat de France	Bronze / Argent	15'
09h30 - 09h35	Tests de départ Championnat de France	Or / Platine	05'
09h40 - 09h55	Essais libres Championnat de France	Or / Platine	15'
10h00 - 10h15	Essais chrono Trophée de Fublaines OPEN	OPEN MX1 MX2	15'
10h15 - 10h35	Entracte		20'
10h35 - 10h50	Essais chrono Championnat de France	Bronze / Argent	15'
11h00 - 11h15	Essais chrono Championnat de France	Or / Platine	15'
11h20 - 11h35	Essais chrono Trophée de Fublaines 85cc - 125cc	85cc - 125cc	15'
11h40 - 12h00	1ère manche Trophée de Fublaines OPEN	OPEN MX1 MX2	15' + 1T
12h00 - 13h10	REPAS		1h10'
13h15	Mise en place des Commissaires		
13h20 - 13h40	1ère manche Trophée de Fublaines 85cc - 125cc	85cc - 125cc	15' + 1T
13h45	Tour de reconnaissance Chpt de France	Bronze / Argent	5'
13h55 - 14h20	1ère manche Championnat de France	Bronze / Argent	20' + 1T
14h25	Tour de reconnaissance Chpt de France	Or / Platine	5'
14h35 - 15h00	1ère manche Championnat de France	Or / Platine	20' + 1T
15h05 - 15h25	2ème manche Trophée de Fublaines OPEN	OPEN MX1 MX2	15' + 1T
15h25 - 15h45	Entracte		20'
15h45 - 16h05	2ème manche Trophée de Fublaines 8cc - 125cc	85cc - 125cc	15' + 1T
16h10	Tour de reconnaissance Chpt de France	Bronze / Argent	5'
16h20 - 16h45	2ème manche Championnat de France	Bronze / Argent	20' + 1T
16h50	Tour de reconnaissance Chpt de France	Or / Platine	5'
17h00 - 17h25	2ème manche Championnat de France	Or / Platine	20' + 1T
17h45	Podiums		